



Montreuil, le 1^{er} octobre 2026

À M. David AMIEL,
Ministre de l'Action et des Comptes publics

À M. Jean-Pierre FARANDOU,
Ministre du Travail et des Solidarités

Copie : À M. Laurent NUNEZ
Ministre de l'Intérieur

N/Réf. : NP/SB/CB
N°054_20261001

Objet : Préavis de grève pour les journées du 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 octobre 2026 de 0h à 24h couvrant l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale et les salarié-es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, de la thanatologie, du secteur privé du logement social).

Messieurs les Ministres,

Depuis plusieurs jours, partout en France, des milliers de lycéennes et lycéens se sont levés pour dénoncer les conditions d'études dégradées, devenues insupportables dans les lycées : Classes surchargées, manque de professeurs, établissements scolaires dégradés, transformation du droit d'étudier pour toutes et tous en privilège du processus « Parcoursup »... Une jeunesse qui exprime légitimement le droit d'étudier dignement !

Le gouvernement Macron / Lecornu face à cette contestation lycéenne, reprend les mêmes solutions de réponses que le gouvernement Macron / Philippe face aux gilets jaunes, avec une répression sans limites : Arrestations massives, gardes-à-vues, tirs de LBD, jets de gaz lacrymogène, intimidations, étranglements, lynchages... Les violences policières, ordonnées par la Macronie, sont symptomatiques d'un gouvernement à la dérive qui est hors-sol. Laurent Nunez, ministre de l'Intérieur a ordonné que ce jeudi 01 octobre 2026, pas un seul blocage ne puisse se tenir sur l'ensemble du territoire.

Face à cette jeunesse qui réclame les moyens d'étudier dignement, ce gouvernement fait le choix de la répression. Il préfère leur envoyer des CRS plutôt que des professeurs et des moyens pour l'Education nationale. L'ensemble des agents territoriaux est aussi confronté au manque de moyens budgétaires pour exercer au mieux leurs missions de service public.

La Fédération CGT des Services publics dépose ce préavis de grève afin de permettre à l'ensemble des personnels, parents d'élèves ou non, de se mobiliser pour protéger les enfants et à l'ensemble des personnels territoriaux afin de porter les revendications suivantes :

- Des moyens budgétaires pour les missions des services publics locaux
- L'augmentation du point d'indice à 6,50 € immédiatement
- Un grand plan de rénovation du bâti scolaire

La Fédération CGT des Services publics engage toutes ses forces militantes à prendre toutes les mesures nécessaires pour ne pas rester spectateurs des violences de ce gouvernement et se mettre en soutien des lycéen·nes, des collégien·nes et tous les étudiant·es en lutte.

Recevez, Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Natacha POMMET



Secrétaire générale